



Tous ensemble, partageons notre ambition pour le football de haut niveau et la réussite scolaire !

**DOSSIER DE CANDIDATURE
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE FOOTBALL / FUTSAL
Année scolaire 2020-2021**

Minimes Excellence



Promotion 2019-2020

Catégories d'âge (U11-U13-U15) : 2006 à 2010
Scolarisés de la 6^e à la 3^e

Responsable pédagogique :

Hervé GONNET professeur d'EPS certifié, coordonnateur.

Responsable technique :

Alain DECRUZ entraîneur titulaire du BE 1er degré

Intervenants au niveau des séances :

Alain DECRUZ, éducateurs des clubs partenaires, ainsi que le professeur d'EPS coordonnateur pour les séances spécifiques de motricité et de préparation physique générale.

Suivi scolaire : Hervé GONNET (Professeur coordonnateur).

Une double exigence : ① l'ambition de réussite des études en objectif premier ② une pratique sportive régulière, adaptée au rythme scolaire et aux capacités des élèves (3 séances d'entraînement par semaine + 1 à 2 séances d'UNSS hebdomadaires).



Collège Joseph Bédier
285, route des Antes
26530 LE GRAND SERRE

Tél : 04 75 68 83 43
Fax : 04 75 68 85 90

ce.0260011w@ac-grenoble.fr

FEDERATION FRANCAISE DE FOOTBALL
LIGUE RHÔNE ALPES
DISTRICT DRÔME ARDECHE

**TESTS DE SELECTION POUR L'ENTREE EN SECTION SPORTIVE FOOTBALL
POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2020-2021**

Ouverte depuis septembre 1989 pour les 4^e 3^e et septembre 2005 pour les 6^e 5^e, la section sportive du collège Joseph Bédier est la seule au niveau national à s'être qualifiée 8 fois au Championnat de France de Futsal (2009-2014) et 2017 (5^e), pour un titre de **championne de France 2018**.

Elle a pour objectif de préparer de jeunes sportifs à vivre pleinement leur passion pour le football, tout en étant dans les meilleures conditions pour réussir leur parcours scolaire. Il est nécessaire que les candidats à cette section possèdent les qualités leur permettant de mener de front leur scolarité et une pratique sportive exigeante : aptitudes scolaires et sportives, volonté au travail, résistance physique et bien sûr de très bonnes dispositions techniques.

Aussi, présenter sa candidature à cette section doit être un **choix mûrement réfléchi** en fonction des qualités requises qui permettront de mener de front études et sport dans le cadre **de l'internat**.

Horaires :

**L'INSCRIPTION EN CLASSE FOOT EST REVISABLE CHAQUE ANNEE
AU VU DES RESULTATS EN FOOTBALL OU SCOLAIRES**

Enseignement général : 26 heures + éventuellement latin

Etudes encadrées en soirée (devoirs, recherches, leçons) : environ 4,5 heures / semaine

Enseignement du football/futsal : 3 entraînements, soit 6 heures

Association sportive / UNSS : entraînements et compétitions le mercredi après-midi

Montant de la pension : 1 440 € (tarif année civile 2020).

Toute admission à la section sportive foot **entraîne automatiquement l'admission à l'internat** (sauf décision exceptionnelle prise par le Chef d'Etablissement).

En acceptant l'inscription à l'internat, les parents s'engagent à venir chercher de jour comme de nuit leur enfant en cas de maladie.

Recrutement :

Fille, garçon, obligatoirement licencié(e) à la rentrée scolaire 2020. Une demande de dérogation doit être formulée lorsque votre enfant n'est pas du secteur de recrutement du collège Bédier (voir annexe « dérogation »).

Aptitude physique :

- Faire compléter la « **fiche médicale** » par un médecin spécialisé en médecine du sport (**un certificat établi par un médecin généraliste n'est pas suffisant**) : document à **rendre sous pli cacheté**, destiné à l'infirmière du collège
- le « **certificat médical de non contre-indication** »

La sélection se déroulera en deux phases le mardi 12 mai 2020 sur le stade de Hauterives:

- **Matin : tests de recrutement pour jeunes nés en 2008-2009-2010 :**

Rendez-vous à 9h sur le stade

9 h 30 à 12 h : tests sportifs conformément aux normes fédérales :

- tests physiques (vitesse, enjambées)
- tests techniques (jonglages, parcours 20 m, frappes)
- match

Les parents seront reçus à 10h00 au collège Joseph Bédier pour une visite et une réunion d'information sur le collège.

- **Après-midi tests de recrutement pour jeunes nés en 2006 et 2007 :**

Rendez-vous à 13h30 au sur le stade

14 h à 17 h : tests sportifs conformément aux normes fédérales :

- tests physiques (vitesse, enjambées)
- tests techniques (jonglages, parcours 20 m, frappes)
- match

Les parents seront reçus à 14h30 au collège Joseph Bédier pour une visite et une réunion d'information sur le collège.

ADMISSION (voir annexe dérogation)

A l'issue des tests sportifs, une commission de recrutement se réunira pour établir une liste d'élèves sélectionnés pour la section sportive.

Les résultats de la commission seront transmis par mail aux familles dans les 10 jours qui suivent le test de sélection. Votre enfant pourra être sur liste principale, sur liste complémentaire ou non retenu. Être sur liste principale ou complémentaire ne signifie pas obtenir une réponse positive à la demande de dérogation.

Si votre enfant est retenu, vous devrez en retour du mail, nous confirmer votre volonté d'inscrire votre enfant au collège Bédier pour la rentrée scolaire 2020/2021.

Observation :

Pour tous les candidats : il est **OBLIGATOIRE** de prévenir le Chef de l'établissement actuel (école ou collège), de leur participation à cette sélection d'entrée en section sportive football.

Le Grand Serre, le 12/02/2020

Le Principal,
H. PAYRE

PIECES A ENVOYER POUR L'INSCRIPTION : AVANT le jeudi 09 avril 2020

- Fiche de candidature ci-jointe avec photo d'identité récente, obligatoire
- Fiche médicale + ECG, le tout sous pli cacheté *
- Certificat médical établi par un médecin spécialisé en médecine du sport (voir § aptitude physique).
- Photocopies des bulletins scolaires des 1^{er} et 2^{ème} trimestres de l'année en cours
- Photocopie de la licence 2019-2020 si élève licencié avant entrée au collège.

A la réception de votre dossier, la convocation à la sélection vous sera envoyée soit par courrier, soit par mail.

**FICHE DE CANDIDATURE A L'ENTREE EN
SECTION SPORTIVE FOOTBALL pour l'année scolaire 2020-2021**

Nom et prénom de l'élève :

Date et lieu de naissance :

Nom et prénom du responsable de l'élève :

Adresse :

N° téléphone fixe : Portable :

Mail :@

Etablissement scolaire en 2018-2019 : Classe :

Pour tous les niveaux : Langue Vivante 1 : Anglais obligatoire

Candidature pour une entrée en 5^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien

Enseignement facultatif : Latin

Candidature pour une entrée en 4^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien

Enseignement facultatif : Latin

Candidature pour une entrée en 3^e : Langue vivante 2 : Espagnol Italien

Enseignement facultatif : Latin

Régime : Interne (*Obligatoire pour les élèves inscrits en section sportive, sauf décision exceptionnelle du chef d'établissement*)

RENSEIGNEMENTS SPORTIFS :

Nom et adresse du Club :

Poste occupé sur le terrain :

Participation aux actions de détection organisées par le district :

Stages Comité

Stages Ligue :

OBLIGATOIRE : AVIS DE L'ENTRAINEUR du Club sur le candidat (valeur technique, sens du jeu, esprit d'équipe, comportement...) :

.....

.....

.....

.....

.....

Date Nom de l'entraîneur : Signature de l'entraîneur :

Téléphone de l'entraîneur :

Je désire que mon enfant participe aux journées de sélection pour l'entrée en section sportive football.

Date : Signature des Parents

OBLIGATOIRE : Visa et cachet du Chef d'Etablissement de l'établissement scolaire fréquenté à la date de l'inscription

*Photo
récente
obligatoire*

**FICHE MEDICALE EN VUE D'UNE SCOLARITE EN
SECTION SPORTIVE SCOLAIRE
COLLEGE JOSEPH BEDIER**
(Année scolaire 2020-2021)

Nom	Discipline pratiquée : Football
Prénom	
Domicile	Nombre d'heures : 6 h + compétition
	Surclassement oui <input type="checkbox"/> non <input type="checkbox"/>
Date de naissance	
Interrogatoire comportant notamment une évaluation psychosociale	
Examen cardio-vasculaire de repos (assis, couché et debout)	
Examen pulmonaire	
ECG de repos (obligatoire à remettre avec cette fiche)	
Evaluation de la croissance et de la maturation : Examen morpho-statique et anthropométrique Maturation pubertaire (critères de Tanner)	
Plis cutanés	
Examen de l'appareil locomoteur	
Examen podologique	
Examen dentaire	
Examen neurologique (latéralité, tonus,...)	
Dépistage des troubles visuels	
Dépistage des troubles auditifs	
Autres (abdomen, etc)	
Bilan des vaccinations	
Conseils diététiques (si besoin)	
Bandelette urinaire (glucose, protéines,...)	

A remettre sous pli cacheté à l'attention de l'infirmière scolaire du collège

CERTIFICAT MEDICAL DE NON CONTRE-INDICATION

(Année scolaire 2020-2021)

Je soussigné, docteur

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Prénom :

Et qu'il (elle) ne présente cliniquement aucune contre-indication à la pratique du football dans le cadre de la section sportive scolaire.

Date :

Signature et cachet du médecin

A remettre à l'inscription

Qui doit demander une dérogation ?

- ✓ uniquement les parents des élèves ne relevant pas du secteur de recrutement du collège Bédier.

Quel motif pour la demande ?

- ✓ pour une section sportive scolaire, cocher « parcours scolaire particulier ». (Ce motif n'est pas prioritaire pour les services de la DSDEN, classé seulement 6^e sur 7)

Calendrier :

- ✓ pour l'entrée en 6^e, élèves drômois
 - Les formulaires sont remis par le directeur de l'école primaire à partir du 03 avril 2020
 - Le dossier complet est retourné à l'école primaire avant le 04 mai 2020
 - Résultats à partir du 15 juin 2020
- ✓ pour l'entrée en 6^e, élèves hors Drôme
 - Télécharger les volets 1 et 2 de « la fiche de liaison en vue de l'affectation en 6^e » sur le site de la DSDEN de la Drôme : <http://www.ac-grenoble.fr/dsden26> , rubrique votre enfant entre au collège, téléchargement des imprimés.
 - Envoyer le dossier au plus tard le 14 mai 2020 à : DSDEN de la Drôme – service scolarité – Place Louis Cardonnel – 26000 VALENCE
 - Résultats à partir du 15 juin 2020
- ✓ pour les autres classes
 - Demande à réaliser dans le collège fréquenté en 2019/2020, dates butoir pour cette année encore inconnues mais généralement démarches à réaliser avant la mi mai.
 - Résultats donnés vers la fin du mois de juin 2020.

IMPORTANT : Vous ne pouvez faire qu'une seule demande de dérogation.
Toute demande déposée hors délai ne sera pas instruite par les services de la DSDEN

RAPPELS ADMISSION

- 1) Dans les 10 jours suivants le test de sélection, vous recevrez une réponse par mail indiquant que la candidature de votre enfant est retenue en liste principale, en liste complémentaire ou non retenue.
- 2) Une candidature retenue ne signifie pas acceptation de demande de dérogation.
- 3) En cas de candidature retenue en liste principale ou complémentaire, vous devrez impérativement confirmer par écrit (mail ou courrier) que vous inscrirez votre enfant au collège si la dérogation est acceptée par Monsieur le directeur académique.
- 4) Si votre enfant n'est pas retenu, ou si vous ne souhaitez plus inscrire votre enfant à la section sportive malgré sa sélection réussie, vous pouvez contacter par écrit la DSDEN pour les informer de votre abandon de demande de dérogation.
- 5) Si votre enfant n'est pas retenu, et/ou n'obtient de réponse positive à la demande de dérogation, l'inscription se fait dans le collège de secteur.